

WARRANTY

TWO YEAR FULL WARRANTY

Cooking products (Ranges, Rangetops, Cooktops, Built-In Ovens, Speed Ovens, Steam Ovens, Microwaves, and Warming Drawers), Ventilation products (Hoods, Custom Ventilators, and Downdrafts), and Dishwashers and all of their component parts, **except as detailed below*†**, are warranted to be free from defective materials or workmanship in normal residential use for a period of two (2) years from the date of original retail purchase or closing date for new construction, whichever period is longer. Viking Range, LLC, warrantor, agrees to repair or replace, at its option, any part which fails or is found to be defective during the warranty period.

***90 Day Cosmetic Warranty:** Products are warranted to be free from cosmetic defects in material or workmanship for a period of 90 days from the date of original retail purchase. This warranty covers manufacturing-based defects only and does not cover issues resulting from handling or installation. An inspection of the product should be made at time of delivery. Any defects must be reported to the selling dealer within the 90-day period. Viking Range LLC uses the most up to date processes and the best materials available to produce all color finishes. However, slight color variation may be noticed because of the inherent differences in painted parts and porcelain parts as well as differences in product location and natural or artificial lighting. Warranty service must be performed by a Viking Range LLC authorized service agency or representative.

†FULL NINETY (90) DAY WARRANTY IN "RESIDENTIAL PLUS" APPLICATIONS: Viking products are designed and certified for residential use only. They are not intended for use in commercial applications. Viking products should only be used in accordance to national and local codes. **Viking is not responsible for property damage or injury resulting from use in a commercial application.**

To support the manufacturing quality of its appliances Viking will provide a full 90 day warranty for products used in "Residential Plus" applications. This "Residential Plus" warranty applies to applications where use of the product extends beyond residential use but is in compliance with national and local code. In some jurisdictions these applications are zoned as residential. Examples of, but not limited to, such applications covered by this warranty are bed and breakfasts, fire stations, private clubs, churches, condominium/apartment common areas etc. Under this "Residential Plus" warranty, the product, its components and accessories are warranted to be free from defective material or workmanship for a period of ninety (90) days from the date of original retail purchase. Viking Range, LLC, warrantor, agrees to repair or replace, at its option, any part which fails or is found to be defective during the warranty period. This warranty covers parts and labor. **This warranty excludes use of the product in all commercial locations such as restaurants, food service locations and institutional food service locations.**

FIVE YEAR LIMITED WARRANTY

For the product category and components detailed below any listed component which fails due to defective material or workmanship (excluding cosmetic failures) in normal household use during the third through fifth year, or second through fifth year for outdoor products, from the date of original retail purchase will be repaired or replaced, free of charge for the part itself, with the owner paying all other costs, including shipping handling and labor.

(Gas) Ranges, Rangetops and Cooktops: Any surface burner, bake burner, broil burner, griddle burner, surface grill burner, not including ignition systems or burner bases and burner caps.

(Electric) Ovens, Microwaves, Warming Drawers, Ranges, Rangetops and Cooktops: Any bake element, broil element, convection element, surface element, induction coil, or magnetron.

Dishwasher: Any upper and/or lower nylon rack which rusts through, any electronic controls, any wash motor/pump, upper wash arm tube, upper wash arm, lower wash arm, fill valve.

(Ventilation) Hood and Downdraft: Any ventilation motor.

WARRANTY

WARRANTY TERMS

This warranty extends to the original retail purchaser of the product warranted hereunder and to each transferee owner of the product during the term of the original purchaser's warranty. The warranty is transferable by the original retail purchaser via home sale only. If a transferee owner is unable to provide proof of purchase from the original purchaser and the product has not been previously registered, the production date of the product, located in the serial number on the product, will serve as the effective warranty start date.

The activation date of the warranty begins from the date of original retail purchase. In the case of new product purchase via building development sales, activation begins from the earlier date of either certificate of occupancy or 24 months from date of manufacture. Note date of manufacture is identified by serial tag on product.

This warranty does not cover units purchased as b-stock, liquidation, salvage, seconds, refurbished, as-is, used products.

This warranty shall apply to products purchased in the United States and Canada. Products must be purchased in the country where service is requested. Warranty service must be performed by a Viking Range LLC authorized service agency or representative. Warranty shall not apply to damage resulting from abuse, accident, natural disaster, loss of electrical power to the product for any reason, alteration, improper installation, improper operation, or repair service of the product by anyone other than a Viking Range LLC authorized service agency or representative. This warranty does not apply to commercial usage.

Warrantor is not responsible for consequential or incidental damage, including but not limited to food or medicine loss, due to product failure, whether arising out of breach of warranty, breach of contract or otherwise. Any implied warranties of merchantability or fitness for a particular purpose applicable to this product are limited in duration to the period of coverage of the applicable express written limited warranties set forth above. Some jurisdictions do not allow the exclusion or limitation of incidental or consequential damages, or limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitations may not apply to you.

The owner shall be responsible for proper installation, providing normal care and maintenance, providing proof of purchase upon request, and making the product reasonably accessible for service. If the product or one of its component parts contains a defect or malfunction during the warranty period, after a reasonable number of attempts by the warrantor to remedy the defects or malfunctions, the owner is entitled to either a refund or replacement, at the warrantor's discretion of the product or its component part or parts. The warrantor's liability on any claim of any kind, with respect to the goods or services covered hereunder, shall in no case exceed the price of the goods or service or part thereof which gives rise to the claim.

WARRANTY SERVICE

Under the terms of this warranty, service must be performed by a Viking Range LLC authorized service agent or representative. Service will be provided during normal business hours. Labor performed at overtime or premium rates shall not be covered by the warranty. To obtain warranty service contact Viking Range LLC Customer Care at 1-888-845-4641. Please have model number, serial number, and date of original purchase available when calling. **IMPORTANT:** retain proof of original purchase to establish warranty period.

The return of the owner registration card is not a condition of warranty coverage. You should, however, return the owner registration card so Viking Range LLC can contact you should any question of safety arise which could affect you.

Any implied warranties of merchantability and fitness applicable to the above-described limited warranties are limited in duration to the period of coverage of the applicable express written limited warranties set forth above. Some jurisdictions do not allow limitations on how long an implied warranty lasts, so the above limitations may not apply to you. This warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which may vary from jurisdiction to jurisdiction.

Specifications subject to change without notice.

GARANTIE

GARANTIE COMPLÈTE DE DEUX (2) ANS

Produits de cuisson (cuisinières, tables de cuisson, plaques de cuisson, fours encastrables, fours à convection, fours à vapeur, fours à micro-ondes et tiroirs chauffants), produits de ventilation (hottes, ventilateurs personnalisés et extracteurs), et lave-vaisselle et toutes leurs pièces détachées, **à l'exception des cas détaillés ci-dessous***, sont garantis contre tout défaut de matériaux ou de fabrication dans le cadre d'une utilisation résidentielle normale pendant une période de deux (2) ans à compter de la date d'achat au détail initial ou de la date de clôture de la nouvelle construction, la période la plus longue prévalant. Viking Range, LLC, garant, s'engage à réparer ou à remplacer, à sa discrétion, toute pièce défaillante ou jugée défectueuse pendant la période de garantie.

***Garantie esthétique de 90 jours :** Les produits sont garantis exempts de défauts esthétiques de matériaux ou de fabrication pendant une période de 90 jours à compter de la date d'achat initial au détail. Cette garantie couvre uniquement les défauts de fabrication et ne couvre pas les problèmes résultant de la manipulation ou de l'installation. L'inspection du produit doit être effectuée au moment de la livraison. Tout défaut doit être signalé au revendeur dans le délai de 90 jours. Viking Range LLC utilise les processus les plus récents et les meilleurs matériaux disponibles pour produire toutes les finitions de couleur. Cependant, une légère variation de couleur peut être remarquée en raison des différences inhérentes entre les pièces peintes et les pièces en porcelaine ainsi que des différences dans l'emplacement du produit et la lumière naturelle ou artificielle. La réparation dans le cadre de la garantie doit être effectuée par un réparateur agréé ou un représentant de Viking Range LLC.

† GARANTIE TOTALE DE QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS POUR LES APPLICATIONS « RÉSIDENTIEL PLUS » : Les produits Viking sont conçus et certifiés pour un usage résidentiel uniquement. Ils ne sont pas destinés à être utilisés dans des applications commerciales. Les produits Viking doivent uniquement être utilisés conformément aux codes nationaux et locaux. **Viking n'est pas responsable des dommages matériels ou des blessures résultant de l'utilisation dans une application commerciale.**

Pour soutenir la qualité de fabrication de son appareil, Viking fournira une garantie complète de 90 jours pour les produits utilisés dans les applications « Résidentiel Plus ». Cette garantie « Résidentiel Plus » couvre les applications où l'utilisation du produit s'étend au-delà de l'utilisation résidentielle, mais reste conforme au code national et local. Dans certaines juridictions, ces applications sont classées comme résidentielles. Des exemples, mais sans s'y limiter, de telles applications couvertes par cette garantie « Résidentiel Plus » sont les chambres d'hôtes, les casernes de pompiers, les clubs privés, les églises, les espaces communs de résidences/appartements, etc., garantis contre tout défaut de matériel ou de fabrication pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat au détail initial. Viking Range, LLC, garant, s'engage à réparer ou à remplacer, à sa discrétion, toute pièce défaillante ou jugée défectueuse pendant la période de garantie. Cette garantie couvre les pièces et la main-d'œuvre. **Cette garantie exclut l'utilisation du produit dans tous les lieux commerciaux, comme les restaurants, les établissements de restauration et les établissements de restauration institutionnels.**

GARANTIE LIMITÉE DE CINQ (5) ANS

Pour la catégorie de produits et les composants détaillés ci-dessous, tout composant répertorié qui tombe en panne en raison d'un défaut de matériau ou de fabrication (à l'exclusion des défauts esthétiques) dans le cadre d'une utilisation domestique normale au cours de la troisième à la cinquième année, à compter de la date d'achat au détail initial, sera réparé ou remplacé gratuitement pour la pièce elle-même, le propriétaire payant tous les autres coûts, y compris les frais d'expédition, de manutention et de main-d'œuvre.

(Gaz) Cuisinières, plans de cuisson et tables de cuisson : tout brûleur de surface, brûleur de cuisson, brûleur de gril, brûleur de plaque chauffante, brûleur de gril de surface, à l'exclusion des systèmes d'allumage, des bases de brûleur et des capuchons de brûleur.

(Électrique) Fours, fours à micro-ondes, tiroirs chauffants, cuisinières, plans de cuisson et tables de cuisson : tout élément de cuisson, élément de gril, élément de convection, élément de surface, bobine d'induction ou magnétron

Lave-vaisselle : tout panier supérieur et/ou inférieur en nylon qui rouille, toute commande électronique, tout moteur, toute pompe de lavage, tout tube du bras de lavage supérieur, tout bras de lavage supérieur, tout bras de lavage inférieur, toute vanne de remplissage.

(Ventilation) Hotte et évacuation : tout moteur de ventilation.

GARANTIE

CONDITIONS DE GARANTIE

Cette garantie s'étend à l'acheteur au détail d'origine du produit garanti en vertu des présentes et à chaque propriétaire cessionnaire du produit. Cette garantie s'étend à l'acheteur au détail initial du produit garanti en vertu des présentes et à chaque propriétaire cessionnaire du produit pendant la durée de la garantie de l'acheteur initial. La garantie est transférable par l'acheteur au détail initial via la vente à domicile uniquement. Si un propriétaire cessionnaire n'est pas en mesure de fournir une preuve d'achat de l'acheteur initial et que le produit n'a pas été préalablement enregistré, la date de fabrication du produit, située dans le numéro de série sur le produit, servira de date de début de garantie effective.

La date d'activation de la garantie commence à partir de la date d'achat au détail initial. Dans le cas de l'achat d'un produit neuf via une vente immobilière, l'activation commence à la date la plus ancienne du certificat d'occupation ou 24 mois à compter de la date de fabrication. Notez que la date de fabrication est identifiée par l'étiquette de série sur le produit.

Cette garantie ne couvre pas les unités achetées en tant que produits de deuxième choix, en liquidation, de récupération, de remise à neuf, tels quels ou d'occasion.

Cette garantie s'applique aux produits achetés aux États-Unis et au Canada. Les produits doivent être achetés dans le pays où la réparation dans le cadre de la garantie est demandée. La réparation dans le cadre de la garantie doit être effectuée par un réparateur agréé ou un représentant de Viking Range LLC. La garantie ne s'applique pas aux dommages résultant d'une utilisation abusive, d'un accident, d'une catastrophe naturelle, d'une perte d'alimentation électrique du produit pour quelque raison que ce soit, d'une altération, d'une mauvaise installation, d'un mauvais fonctionnement ou d'une réparation du produit par toute personne autre qu'un réparateur agréé ou un représentant de Viking Range LLC. Cette garantie ne s'applique pas à un usage commercial.

Le garant n'est pas responsable des dommages indirects ou accessoires, y compris, mais sans s'y limiter, la perte de nourriture ou de médicaments, dus à une défaillance du produit, qu'ils résultent d'une violation de la garantie, d'une rupture de contrat ou d'une autre cause. Toutes les garanties implicites de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier applicables à ce produit sont limitées dans la durée à la période de couverture des garanties limitées érites expresses applicables énoncées ci-dessus. Certaines juridictions n'autorisant pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, ou les limitations sur la durée d'une garantie implicite, les limitations ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Le propriétaire est responsable de l'installation correcte, de l'entretien et de la maintenance normaux, de la fourniture d'une preuve d'achat sur demande et de la mise à disposition raisonnable du produit pour l'entretien. Si le produit ou l'un de ses composants contient un défaut ou un dysfonctionnement pendant la période de garantie, après un nombre raisonnable de tentatives par le garant pour remédier aux défauts ou dysfonctionnements, le propriétaire a droit à un remboursement ou à un remplacement, à la discrétion du garant, du produit ou de son ou ses composants. La responsabilité du garant sur toute réclamation de quelque nature que ce soit, en ce qui concerne les biens ou réparations couverts par les présentes, ne doit en aucun cas dépasser le prix des biens ou réparations ou de la portion de ceux-ci qui donne lieu à la réclamation.

RÉPARATION DANS LE CADRE DE LA GARANTIE

Selon les conditions de cette garantie, la réparation doit être effectuée par un réparateur agréé ou un représentant de Viking Range LLC. La réparation sera effectuée pendant les heures normales de bureau. La main-d'œuvre effectuée en heures supplémentaires ou à des taux majorés ne sera pas couverte par la garantie. Pour obtenir une réparation dans le cadre de la garantie, communiquez avec le service à la clientèle de Viking Range LLC au 1 888 845-4641. Veuillez avoir le numéro de modèle, le numéro de série et la date d'achat initial à portée de main lorsque vousappelez. **IMPORTANT** : conservez la preuve d'achat originale pour déterminer la période de garantie.

Le retour de la carte d'enregistrement du propriétaire n'est pas une condition à la couverture de la garantie. Vous devez cependant retourner la carte d'enregistrement du propriétaire, afin que Viking Range LLC puisse communiquer avec vous en cas de problème de sécurité susceptible de vous affecter.

Toutes les garanties implicites de qualité marchande et d'adéquation applicables aux garanties limitées susmentionnées et aux pièces en acier inoxydable sont limitées dans la durée à la période de couverture des garanties limitées érites expresses applicables énoncées ci-dessus. Certaines juridictions n'autorisant pas les limitations sur la durée d'une garantie implicite, les limitations ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous donne des droits légaux spécifiques, et vous pouvez également avoir d'autres droits qui peuvent varier d'une juridiction à l'autre.

Spécifications sujettes à changement sans préavis.